

*Immersion de déchets en mer—Loi*

Ce n'est pas assez d'avoir simplement un bill ou une convention. Si nous sommes sérieux à ce sujet, nous devons voir à la mise au point de nouvelles méthodes. Nous devons être prêts à commanditer de nouvelles recherches. Nous devons prendre des mesures qui permettront au Canada d'agir tous les jours avec efficacité en s'attaquant aux problèmes qui pourraient surgir à cause des échappatoires que renferme l'accord ou des accidents qui pourraient se produire.

Plus tôt au cours du débat ce soir, un de mes collègues a soulevé la question très pertinente du progrès des pourparlers en cours sur le droit international de la mer. Il ressort très clairement de ce que j'ai pu constater au cours d'une brève discussion de ce bill qu'il n'offre dans sa forme actuelle aucune protection, à moins d'être appuyé par un renforcement du droit international de la mer.

Le bill présente des échappatoires dans le cas de cargaisons chargées à l'extérieur du Canada, de navires étrangers, de fuites qui pourraient ne pas être considérées comme étant délibérées et des agissements au sujet desquels le ministre peut avoir décidé pour quelque raison de ne pas exercer son pouvoir discrétionnaire.

Toutes sortes de formes de pollution sont possibles en dépit du document à l'étude ce soir. Une des garanties les plus importantes dont nous pouvons nous doter et dont ce bill peut faire partie consiste à continuer d'accorder plus d'importance aux travaux en cours à Genève et visant à renforcer le droit international de la mer.

Dans cette affaire et dans bien d'autres qui impliquent les relations du Canada avec d'autres pays, nous jouons un bien petit rôle ici au Parlement. C'est seulement un bien petit rôle que celui de notre protection. A moins d'établir quelque mécanisme international pour s'assurer que soient respectées les normes que nous établirions par un texte législatif ou celles qui découleront d'une convention internationale sur l'immersion en mer, tous ces débats auront été vains.

J'ai signalé certaines inquiétudes que le bill nous cause à mes collègues et à moi de l'opposition officielle. Je répète que nous partageons l'inquiétude du gouvernement que le Canada ait l'occasion de participer à cette convention et d'en être signataire. Toutefois, je répète l'avertissement que j'ai donné plus tôt. A moins qu'on réponde de façon convenable aux questions que nous avons posées, à moins de recevoir l'assurance que les échappatoires seront réduites à néant ou bloquées, à moins d'avoir l'assurance que nous sommes engagés dans autre chose que dans un simple geste, nous allons retenir le bill au comité jusqu'à ce que nous en fassions un bon bill. Nous n'allons pas adopter un mauvais bill simplement pour permettre au Canada de participer à la cérémonie de signature d'une convention internationale.

Nous partageons l'inquiétude du gouvernement, du ministre et du secrétaire parlementaire au sujet de l'importance de cette mesure. Nous regrettons de ne pas en avoir été saisis plus tôt. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fait dire depuis quelque temps que le gouvernement accordait la priorité à cette question. Pourtant, ce n'est que maintenant, dans des circonstances extraordinaires, que le gouvernement présente la mesure. Nous sommes prêts à oublier l'écart entre la priorité qu'il reven-

dique et la priorité qu'il donne. Toutefois, nous ne sommes pas prêts à fermer les yeux sur les lacunes que renferme cette mesure et qui pourraient causer des problèmes, rendant ainsi inutile notre travail ici et au comité.

En terminant, je tiens simplement à répéter que nous approuvons les objectifs du bill. Nous nous inquiétons quelque peu des détails. Ce bill, à notre avis, reflète malheureusement le rang secondaire du ministère de l'Environnement dans le gouvernement actuel. Il ne deviendra efficace en fin de compte qu'au moment où le Canada et les Canadiens réussiront à inciter d'autres pays à élaborer un ensemble de lois internationales plus rigoureuses.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Madame l'Orateur, j'espère que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement (M. Marchand) se rend compte que la plaisanterie que j'ai faite dans les deux ou trois premières minutes de son discours et qui correspondait à l'humeur de la Chambre à ce moment-là, ne représente ni mes vues personnelles ni celles de notre parti sur le bill C-37.

Nous le considérons en fait comme une mesure législative sérieuse et très importante. Nous aimerions qu'il franchisse l'étape de la deuxième lecture en un temps raisonnable afin qu'il puisse être renvoyé au comité permanent pour l'examen approfondi auquel il y a sera soumis. Après tout, il suffit de feuilleter les 25 pages du bill pour se rendre compte qu'il est très technique. C'est le genre de bill dont l'étude se fait mieux en comité où des fonctionnaires peuvent venir expliquer les dispositions de la mesure aux députés.

● (2110)

Question de principe, j'aimerais dire que de l'avis du parti dont je me réclame, tous les pas que le gouvernement pourra faire, même s'il ne s'agit pas de pas de géants, en vue d'enrayer la pollution où qu'elle se produise sont importants et méritent d'être encouragés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Tout poétiques qu'ils soient, j'aime bien les mots avec lesquels le député a terminé son discours. Il a dit que la mer, c'était notre héritage à tous. C'est vrai, et il faut veiller à le protéger. Il faut protéger la mer, nos eaux intérieures et l'atmosphère au dessus de nos villes. C'est à peine si en fait nous commençons à nous intéresser au contrôle de la pollution. Les futures générations comptent sur nous pour prendre le plus tôt possible les mesures qui s'imposent.

J'ai cru comprendre, d'après les observations des députés de l'opposition officielle, qu'ils reprocheront au bill de ne pas aller assez loin. Et puis quelques minutes plus tard, ils vont probablement lui reprocher d'aller trop loin.

**Une voix:** N'est-ce pas leur habitude!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Les députés d'en face semblent être dans d'excellentes dispositions ce soir. J'en suis ravi. Je conviens qu'il faudra prendre d'autres mesures: je note déjà des échappatoires dans le projet de loi. Le fait est, cependant, que, de concert avec d'autres pays, nous passons à l'action pour tenter de protéger les océans contre une pollution injustifiée.